

Soirée des parents des collégiennes et collégiens de 2e année Jeudi 13 novembre 2025

PHOTO DE CLASSE

Bienvenue!

Mes coordonnées:

Prénom NOM du RG

tél. :

courriel:

Site de l'école <https://edu.ge.ch/seconde2/stael/accueil>



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

14.11.2025

SOIRÉE DE PARENTS DU 14 NOVEMBRE

Soirée en deux temps

De 19h00 à 19h20

Réunion avec le responsable de groupe (RG) de votre enfant et transmission d'informations importantes.

Distribution du planning pour la rencontre avec les enseignants.

De 19h20 à 21h30

Brefs entretiens individuels (**cinq minutes maximum**) des parents et des élèves avec le personnel enseignant, selon les inscriptions faites au préalable ou spontanément, selon la disponibilité des enseignantes et enseignants.



Communication collège-parents

- Toutes les communications aux élèves via courriel @eduge.ch

Attention : les élèves doivent consulter tous les jours leur messagerie @eduge.ch

- Communications par les responsables de groupe (RG) par Classroom, courriel... – selon les indications du ou de la RG
- Communications importantes/urgentes également sur le site de l'école ou via mail élèves / parents (noreply)
- **L'échange et la collaboration avec les parents sont essentiels pour mieux accompagner les élèves.**

Les enjeux de la 2e année

- Année exigeante (travail, rythme, horaire,...)
- Importance de l'**OS**
- Choix de l'**OC** pour la 3^e et la 4^e
- Notes anticipées de maturité (AV et Chimie DF)

Epreuves intermédiaires / Epreuves regroupées

<https://edu.ge.ch/secondaire2/stael/espace-administratif>

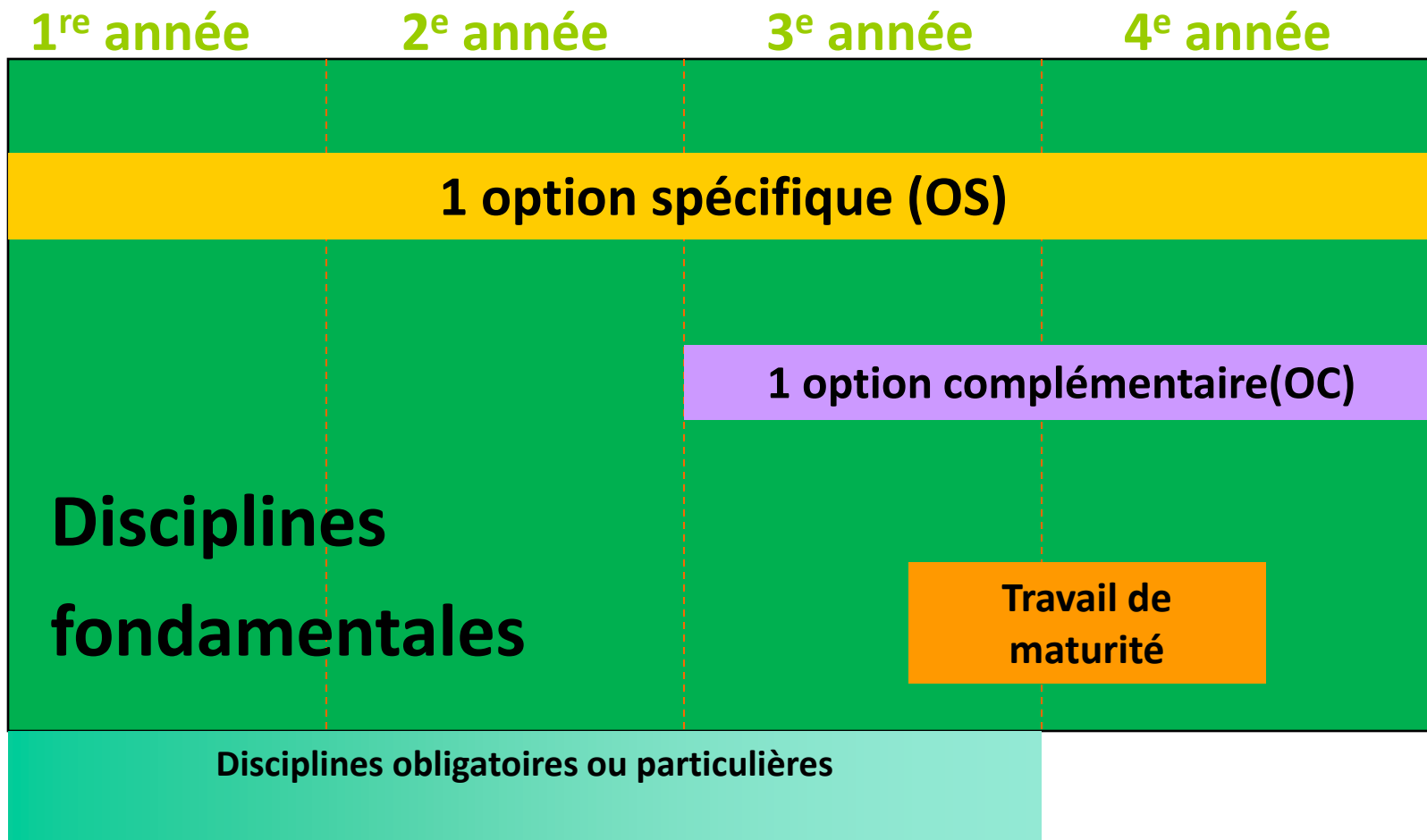
Semaine	Disciplines			Remarques	
1	18 août - 22 août				
2	25 août - 29 août				
3	01 sept - 05 sept				
4	08 sept - 12 sept			Je 11 : Jeûne genevois	
5	15 sept - 19 sept	AN	FR		
6	22 sept - 26 sept	OS	MU	MA	OS : ES
7	29 sept - 03 oct	CH*	GE	IT	
8	06 oct - 10 oct	BI*	HI	OS	OS : EC, HA
9	13 oct - 17 oct	PY*	OS	HA	OS : DR
10	20 oct - 24 oct	Vacances d'automne			
11	27 oct - 31 oct	AL			
12	03 nov - 07 nov	MA			
13	10 nov - 14 nov	FR			
14	17 nov - 21 nov				
15	24 nov - 28 nov	AN			
16	01 déc - 05 déc	HI			Ve 5: Escalade
17	08 déc - 12 déc	ER session 1 (du 08 au 19) :			OS : dr EC ES
18	15 déc - 19 déc	AL BI* CH* FR GE HA* IN IT MA PY* OS			
19	22 déc - 26 déc	Vacances de Noël et Nouvel An			
20	29 déc - 02 janv				
21	05 janv - 09 janv				
22	12 janv - 16 janv				Lu 12 : changement des cours au semestre
23	19 janv - 23 janv				
24	26 janv - 30 janv				
25	02 févr - 06 févr	MU	MA	AN	
26	09 févr - 13 févr	FR	OS		Me 11 - Ve 13: SUN / OS : AM ES
27	16 févr - 20 févr	HI	OS	HA*	OS : DR
28	23 févr - 27 févr	Vacances de Février			
29	02 mars - 06 mars	CH*	BI*	PY*	
30	09 mars - 13 mars	OS			OS : EC, Semaine de l'univerStaëlité
31	16 mars - 20 mars	AL	GE	IT	
32	23 mars - 27 mars	Camp neige			
33	30 mars - 03 avr				Ve 3 : Vacances
34	06 avr - 10 avr	Vacances de Pâques			
35	13 avr - 17 avr				
36	20 avr - 24 avr	MA	MU		
37	27 avr - 01 mai	FR			Ve 1 : fête du travail
38	04 mai - 08 mai				
39	11 mai - 15 mai				je 14 et ve 15 : Ascension
40	18 mai - 22 mai				
41	25 mai - 29 mai	ER session 2 (du 26.05 au 12.06) :			lu 25 : Pentecôte
42	01 juin - 05 juin	al an fr ge hi it mu BI* CH HA IN MA PY*			OS : ch es ha AP DR EC /
43	08 juin - 12 juin	OS			
44	15 juin - 19 juin				
45	22 juin - 26 juin				



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Repères de la formation gymnasiale



Normes de promotion

Promotion:

Moyenne générale à 4.0 ou plus, aucune note en dessous de 4

Promotion par tolérance:

- maximum 3 notes insuffisantes (inférieures à 4)
- Somme des écarts négatifs inférieur ou égal à 1.0

Promotion avec certificat:

- moyenne générale de 5.0 ou plus

Attention: Total de 16 + Note en OS minimum 4.0

Redoublement: doit être demandé et justifié, n'est pas systématiquement accordé, 1 seule fois au secondaire II

Notes anticipées de maturité: notes reprises de 2^e année pour l'obtention du certificat de maturité (sauf élèves en séjour)

Moyennes de fin de 2^e comptant pour l'obtention de la maturité:

- Chimie
 - Discipline artistique:
 - Arts visuels : arts plastiques et histoire de l'art
- OU
- Musique : La note de maturité en discipline fondamentale est composée de la note annuelle obtenue en 2^e année, pour trois quarts, ainsi que de la note d'instrument pour un quart (la note d'instrument n'est pas prise en compte pour déterminer la promotion de M2 à M3). [RGymCG C 1 10.71 art. 51](#)

En cas de difficultés scolaires, démotivation...

- Discuter avec les enseignants, avec le responsable de groupe, le doyen
- Appuis organisés par le collège en MA, FR, L2 (à venir)
- Chercher de l'aide auprès des personnes ressources (réseau), répétiteurs (par ex. ARA)
- Revoir les méthodes de travail, le comportement
- Travailler sur l'orientation: trouver le projet de formation qui fait sens et qui permet de s'épanouir



Le Réseau médico-psycho-social du CECG Madame de Staël

- Mme Joëlle Maillard Rollot, conseillère sociale
- Mme Véronique Pizzirusso, psychologue-conseillère en orientation (OFPC)
- M. Sébastien Feliciangeli, conseiller en formation (OFPC)
- Mme Sophie Patry, infirmière (OEJ)
- M. Gaëtan Foglia, éducateur (OMP)
- Mme Nathalie Waelti-Baume, psychologue (OMP)

**Des membres du réseau seront présents dès 19h20
dans le hall au rez-de-chaussée du bâtiment principal.**

Redoublement, dérogation

- Le redoublement et le passage par dérogation ne sont pas automatiques, les élèves non promus à l'issue du 1^{er} semestre seront invités à réfléchir sur leur projet de formation. *REST C 1 10.31, art. 31, al.1*
- 1 seul redoublement par filière [REST C 1 10.31, art.31, al.3](#)
- 1 seule dérogation par filière, pas à l'issue d'une année répétée [REST C 1 10.31, art. 30, al.2 et 3](#)

Changements possibles entre 2e et 3e

Changements possibles en fin d'année scolaire pour la 3^e année :

- de profil (option spécifique et/ou langues); examen d'admission la semaine précédant la rentrée en août
- de niveau de mathématiques (MA2/MA1)

Signaler lors de la réinscription en février-mars; confirmer en juin.

Réorientation

C 1 10.33 Art. 68

- Trouver un projet qui a du sens pour l'élève; rdv avec Mme Pizzirusso, psychologue - conseillère en orientation;
- Réorientation possible en 3^e de l'ECG, au CFPcommerce ou CFC (plein temps ou dual);
- Soirée orientation en janvier au CECG Madame de Staël
- Signalement lors de la réinscription en février-mars, confirmation en juin; les modalités suivront.

Absentéisme

"La participation aux cours est obligatoire. Les directions et les maîtres, par délégation, assurent le contrôle de la fréquentation scolaire. "

[REST, art. 42, alinéa 1](#)

- Les absences prévisibles dépassant une demi-journée doivent faire l'objet d'une demande de congé à adresser à la direction au minimum 15 jours à l'avance.
- Pas de congé anticipant ou prolongeant les vacances.
- **Les absences doivent être excusées le jour du retour à l'école.**

Absentéisme (suite)

Un certificat médical est exigé :

- a) lorsqu'une absence pour raison de maladie dure plus de 3 jours;
- b) lors d'une absence à une épreuve regroupée (ER) ou à un travail à refaire (TAR);
- c) à partir de la troisième absence à une évaluation annoncée.

Projets et sorties scolaires

- **Extra Muros : en 2e et/ou en 3e**

Conditions:

- ✓ moyenne générale supérieure ou égale à 5.3
- ✓ moyenne OS supérieure ou égale à 5.0
- ✓ aucune moyenne inférieure à 4.0
- ✓ projet visant le développement personnel construit

- **Semaine blanche C2 + M2 du 23 au 27 mars 2026 à Fiesch**

Dès 19h20 :

Rencontre avec l'ensemble des enseignant-e-s selon le **planning** individuel distribué aux élèves.

- Consulter l'**horaire** de votre enfant pour connaître le nom de ses enseignants;
- Maximum 5 minutes de discussion;
- Prendre rdv pour une discussion plus approfondie.



Place aux questions !



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX